

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vayechev - Hanouca



Au Puits de La Paracha

Vayechev - Hanouca

**« Il relève le pauvre des immondices » :
c'est de sa misère que surgira la grandeur
d'un homme**

« Yossef, âgé de dix-sept ans, menait paître les brebis avec ses frères. Passant son enfance avec les fils de Bilha et avec ceux de Zilpa, épouses de son père, Yossef débitait sur leur compte des médisances à leur père » (37, 2)

Yaakov Avinou, explique le 'Hatam Sofer, envoya Yossef faire paître son troupeau et se lier aux fils de Léa. Mais, ces derniers le rejetèrent et le renvoyèrent servir les fils des servantes. Cette conduite, dit-il, constituait le sujet essentiel de la médisance que Yossef débitait sur ses frères à leur père, à savoir que ses frères l'éloignaient de leur compagnie. Lorsqu'ils eurent vent de ce colportage, ces derniers le lui reprochèrent. Ils lui dirent : « Quoi ? Règnerais-tu sur nous ? Deviendrais-tu notre maître ? » (verset 8). Ils voulaient lui signifier "si tu n'acceptes pas ces humiliations, tu ne pourras jamais régner sur nous, car un grand principe nous a été transmis : c'est de la geôle que sortira celui qui doit régner !" En d'autres termes, la royauté ne peut germer que des tréfonds de la misère, suivant l'expression des psaumes (113, 7) : « Il relève le pauvre des immondices. » C'est pourquoi : « Leur haine pour lui s'en accrût davantage » (37, 5) prétendant que les songes de Yossef contredisaient la réalité car il est impossible d'accéder à une quelconque grandeur et mériter la royauté sans être humilié auparavant.

C'est dans le même ordre d'idées que le 'Hatam Sofer (Drachote 66a) explique la formule "Al Hanissim Vé Al Haguévouroute Vé Al Hamil'hamote" que l'on prononce durant 'Hanouca ("sur les miracles, sur la bravoure et sur les guerres", n.d.t). En effet, on est en droit de se demander pourquoi celle-ci contient un hommage aux guerres qui se déroulèrent à cette époque.

Le 'Hatam Sofer répond et rappelle qu'Hachem est bon et bienfaisant, mais que, cependant, il arrive souvent que les Bné Israël ne soient pas dignes de recevoir Ses bienfaits sans que ceux-ci soient précédés auparavant d'épreuves, comme en témoigne par exemple l'exil d'Egypte qui précéda le don de la Torah et la conquête d'Eretz Israël, ou encore les souffrances infligées par les Grecs qui précédèrent le retour à la suprématie juive à l'époque du deuxième temple. Il en est de même de ce présent exil dur et amer : il constitue l'absence qui précède tous les bienfaits annoncés par les prophètes et qui ne manqueront de se réaliser, que ce soit de nos propres jours, Amen !

« Le Saint-Béni-Soit-Il, ajoute le 'Hatam Sofer, ressent Lui-même (si l'on peut dire) les souffrances d'Israël et celles-ci représentent la bravoure d'Hachem Lui-même qui supporte toutes ces souffrances afin de leur prodiguer les bienfaits de la fin des temps. »

Cela signifie (si l'on peut dire) qu'Hachem souffre pour le bien d'Israël. A partir de là, on peut comprendre à quel point les épreuves et les souffrances nous sont bénéfiques, puisque D. désire à ce point déverser sur nous ce bien, qu'Il est prêt pour cela à les endurer Lui-même. Dès lors, combien nous incombe-t-il de rendre grâce à ces épreuves et d'en être reconnaissant, car elles ne sont que les préliminaires à tous les bienfaits à venir ! Dans ce sens, on comprend aisément la louange "Al Hamil'hamote" (sur les guerres), puisque celles-ci entraînèrent finalement tous les miracles.

**La décision d'Hachem est vraie, la
précipitation mensongère : le croyant
véritable ne court pas après sa
subsistance**

« Un homme le rencontra errant dans la campagne » (37, 15)



« Pour nous apprendre également que la décision d'Hachem est vraie (ce qu'Il a décidé pour un homme se réalisera inéluctablement) et la précipitation (les efforts démesurés) mensongère. (La preuve :) car le Saint-Béni-Soit-Il le dirigea (Yossef) contre son gré pour le livrer dans leurs mains. C'est à cela que nos Sages ont fait allusion (Béréchit Rabba 84, 14) en disant que ces hommes (« un homme le rencontra, il demanda à l'homme », « l'homme lui dit ») étaient des anges célestes car toute cette histoire n'est pas relatée pour rien, mais pour nous enseigner que seule la décision d'Hachem est celle qui se réalisera. » (Rambam)

Cela signifie qu'aucun effort démesuré ni aucune ruse ne pourront permettre à un homme de changer ce qui a été décrété pour lui, et en particulier en ce qui concerne sa subsistance, comme nous le récitons (dans le Birkat Hamazone) *כי הוא א-ל זן ומפרנס לכל... ומכין מזון* (« car c'est Lui qui nourrit et pourvoit aux besoins de tous (...) qui prépare la subsistance de toutes les créatures qu'Il a créées, depuis les animaux gigantesques jusqu'aux œufs des insectes). La bénédiction et l'abondance ne dépendent en rien des actions de l'homme. Dès lors, pourquoi se fatiguerait-il en vain si la multiplication de ses efforts n'est pas en mesure d'augmenter ce qui lui a été octroyé, comme il est dit (Chémot 16, 18) : « Celui qui en avait beaucoup pris n'en avait pas de trop, celui qui avait peu pris n'en avait pas faute » ?

Ce qui précède est valable dans tous les domaines et pas seulement dans celui de la subsistance : tout est soigneusement calculé dans le Ciel et aucun bénéfice ne peut être obtenu ni aucun préjudice subi sans que cela n'ait été décrété auparavant. D'aucuns (comme le Saba de Kelm) y voient une allusion dans le commentaire de Rachi sur le verset : « Ils levèrent les yeux et voici qu'une caravane d'Ichmaélites venait de Guilaad, dont les chameaux transportaient des aromates, du baume et du lotus » (37, 25) : « Pourquoi la Torah fait-elle état de leur chargement ? Pour nous enseigner ce qu'est la récompense des justes : ce n'est, en effet, pas l'habitude des Arabes de transporter autre chose que du pétrole et

de l'essence dont l'odeur est nauséabonde, et pour lui (Yossef), une caravane de parfums arriva. »

A priori, on est en droit de s'interroger : était-ce bien le moment, alors qu'il se trouvait dans une si mauvaise passe, qu'il avait été vendu et éloigné de la maison paternelle pour toujours et qu'il ignorait ce qu'il allait devenir, de penser à l'odeur du chargement ? Et cela faisait-il une différence si celle-ci était agréable ou non ? La réponse est que le Saint-Béni-Soit-Il n'ajoute rien à la souffrance qu'un homme doit recevoir, la différence fût-elle insignifiante. Aussi, puisqu'il n'avait pas été décrété que Yossef dût souffrir et être incommodé par une mauvaise odeur, en plus de l'épreuve de sa vente, le Ciel fit donc en sorte que les Arabes transportent « des aromates, du baume et du lotus », contrairement à leur habitude. Fort de ce principe, un homme verra son existence changer et devenir source de bienfaits et de bénédictions. Il saura dorénavant que toutes les souffrances qu'il subit sont soigneusement pesées et qu'il n'endurera jamais la moindre peine en plus de ce qui lui revient.

« Il prit la fuite et sortit dehors » : savoir surmonter son Yétser

Le sujet de la sainteté des mœurs, apanage du peuple juif, et la manière de surmonter les épreuves sans compromis a été abondamment commenté à partir de cette Paracha et des versets (39,8-13) : « Il refusa (...) et s'enfuit en sortant dehors. » (39, 8-13)

Le Beth Avraham fait remarquer que seulement trois fois dans toute la Torah, on trouve le signe de cantillation 'Chilchélète' (qui ressemble à un zigzag et qui, placé au-dessus d'une lettre, accentue la prononciation de celle-ci d'une manière particulière, n.d.t) : la première, au sujet de Loth (19, 16) sur le mot *ויתמרמה* « Il tarda » (à sortir de Sodome), la deuxième, au sujet de Yossef, sur le mot *וימאן* « Il refusa » (de céder aux avances de la femme de Potiphar) dans notre Paracha, et enfin, dans la Paracha Tsav (8, 23) sur le mot *וישחט* « Il l'immola » (le sacrifice). Cela, dit-il, vient nous enseigner



comment faire face aux tentations de ce monde (fussent-elles permises) :

En premier lieu, il faut la faire attendre et ne pas se dépêcher d'y répondre, sans craindre que retarder ou empêcher la satisfaction d'un plaisir puisse causer un quelconque préjudice. Dans un deuxième temps, il faut refuser en luttant contre son Yétser Hara, en annonçant d'emblée "je ne veux pas", jusqu'à ce que le cœur lui-même ne désire plus suivre la tentation (même s'il le désire encore, tout au moins, il conviendra en lui-même de ne pas y succomber). Grâce à cela, il immolera son mauvais penchant au point de ne plus désirer l'objet de la tentation.

A propos de l'épreuve de Yossef Hatsadik, il est écrit (39, 12) : « *Il abandonna son vêtement dans sa main, et il s'enfuit en sortant dehors.* » Il est certain que Yossef savait que s'il s'efforçait de reprendre son habit des mains de la femme de Potiphar, celle-ci ne pourrait plus rien comploter contre lui. Dès lors, il s'épargnerait toutes les souffrances qu'il dut subir pendant les douze ans qu'il passa en prison (et de fait, on trouve sur ce sujet plusieurs réponses données par les commentateurs sur la conduite de Yossef). Rav 'Haïm Chemoulévitch explique qu'à cet instant, Yossef se trouva face à une épreuve énorme et terrifiante, car le Yétser Hara tenta de le séduire afin qu'il s'attarde encore une seconde, et qu'il arrache son vêtement de ses mains avant de prendre la fuite et d'échapper ainsi au complot de cette femme. Cependant, il eut alors conscience que le Guéhinam brûlant et la tombe étaient grand ouverts sous ses pieds et que s'il s'attardait ne fût-ce qu'un court instant dans cet endroit impur, il risquait de sombrer dans la faute (à D. ne plaise). C'est pourquoi il ne fit aucun calcul et, avant même de saisir son habit, « *il sortit dehors* », en dehors des limites humaines en faisant preuve d'une immense bravoure..., il prit la fuite lorsqu'il était encore temps. Cela pour enseigner à toutes les générations à quel point il faut fuir la faute.

Le célèbre pédagogue Rav Moché Bloï raconta une fois l'histoire qui suit dont il fut lui-même témoin en 5745 (1985) :

Rav Moché avait alors fixé une étude avec un Ba'hour de son âge, chaque jeudi soir. Une fois, il vit que son compagnon d'étude affichait une mine triste et inhabituelle et lui en demanda la raison :

« Que t'arrive-t-il, s'enquit-il, qui t'a blessé au point de perdre ta sérénité d'esprit ? »

- Laisse tomber, lui répondit-il, de toute façon tu ne peux pas m'aider ! »

Rav Moché ne s'avoua pas vaincu et insista afin qu'il accomplisse l'adage de nos Sages : « L'anxiété qui tourmente un homme, qu'il la raconte à quelqu'un. » Le Ba'hour finit par céder et lui fit le récit suivant :

« Au mois d'Eloul passé, j'ai pris sur moi de veiller à la pureté de mes yeux avec une attention extrême. De fait, jusqu'à présent, Hachem m'a aidé à tenir mes engagements. Seulement, aujourd'hui, j'ai été obligé de subir des soins dentaires et de me rendre chez un dentiste à Tel-Aviv. Sur le chemin, je me suis laissé entraîner par des visions indécentes dans lesquelles j'ai trébuché. Comprends-tu à présent mon tourment ? »

Rav Moché comprit surtout que sa 'Havrouta risquait d'être sérieusement démoralisée, et jeta un coup d'œil rapide à la pendule du Beth Hamidrache : elle indiquait 23 heures 15. Cela signifiait que la porte du Steipler était encore ouverte, puisqu'il recevait le public jusqu'à 23 heures 30 (comme on le sait, celui-ci, outre son génie et son érudition dans la Torah, était également un fin médecin de l'âme). En pleine nuit, les deux Ba'hourim se hâtèrent de se rendre chez le Rav. Cette histoire se déroula six mois environ avant que le Steipler quitte ce monde, dans une période où il avait du mal à entendre. C'est pourquoi le Ba'hour raconta par écrit tout ce qui lui était arrivé : « Je suis un Ba'hour de 19 ans, écrivit-il. Depuis Roch 'Hodèche Eloul jusqu'à ce jour, j'ai extrêmement veillé à protéger mes yeux de



tout spectacle indécent... Aujourd'hui, je me suis rendu à Tel-Aviv et j'ai terriblement fauté. Depuis, je n'ai pas de repos et j'ignore quoi faire. » Il signa de son nom, ajouta le nom de sa mère et tendit la lettre au Steipler. Après l'avoir lue, le Steipler planta son regard pénétrant dans le sien (ce qui faisait trembler tous ceux à qui cela arrivait) et d'une voix haut et forte, il lui demanda :

« Réponds-moi : est-ce qu'au moins une fois, tu as surmonté ton Yétser sur le chemin ? »

Le Ba'hour répondit en écrivant de sa main : « Rav, je suis terriblement mal ! »

Le Steipler réitéra sa question, jusqu'à ce que le Ba'hour finisse par 'avouer' qu'il avait veillé à ses yeux une partie du trajet. Le Rav lui dit (selon ce que Rabbi Moché nota sur le moment) : « Je n'exagère pas et je ne mens pas... Je n'exagère pas et je ne mens pas... Si j'en avais la force, je me lèverais entièrement devant toi. D'après mon estimation, la durée du trajet d'ici jusqu'à Tel-Aviv est d'environ trente-cinq minutes. A chaque fois que tu as surmonté ton Yétser, tu as accompli les commandements de « Tu craindras ton D. », « Je serai sanctifié au milieu des Bné Israël » et « Tu aimeras ton D. de tout ton cœur et de toute ton âme ». Il est certain que tu seras puni pour les fois où tu as trébuché, mais à chaque fois que tu surmontes ton Yétser, tu ré pares le passé. Dès lors, pourquoi pleurer ? A chaque fois que tu te domines dans ce domaine ou dans tout ce qui touche à la sainteté des mœurs, tu te trouves exactement au niveau de Yossef Hatsadik. L'essentiel c'est de combattre. Bats-toi, continue à te battre encore et encore ! »

Il y a beaucoup à réfléchir sur les paroles redoutables que prononça alors le Steipler : « Si j'en avais la force, je me lèverais entièrement pour une unique fois où tu as surmonté ton Yétser et où tu as protégé tes yeux ! » et aussi : « A chaque fois que tu le domines, tu es exactement au même niveau que Yossef Hatsadik ». Elles pénétrèrent dans le cœur du Ba'hour et il en ressortit comme un enfant qui venait de naître, voyant

à nouveau les voies de la sainteté ouvertes devant lui à chaque instant.

On trouve un conseil utile afin de surmonter les pires épreuves, dans un des enseignements de Beth Ayne :

Nos Sages disent que le visage de son père apparut à Yossef par la fenêtre et que grâce à cela, il fut sauvé de la faute. Or, les lettres du mot 'fenêtre' en hébreu, חלון, sont les initiales des mots וציונו להדליק נר חנוכה ('qui nous a ordonné d'allumer les lumières de 'Hanouca'). On peut donner une explication de cet enseignement grâce à l'histoire 'Hassidique qui suit : une fois, Rabbi Levi Its'hak de Berditchov entra au Beth Hamidrache et y trouva un groupe de 'Hassidim en train de discuter :

« De quoi débattiez-vous ?, leur demanda-t-il.

- Du duc Potoski, répondirent-ils, qui n'a laissé aucun plaisir de ce monde sans en avoir tiré une jouissance et qui a assouvi tous ses désirs matériels. Comme on le sait, lorsqu'il désirait glisser sur la neige en plein été, il faisait amasser des montagnes de sucre à la place de la neige et se laissait glisser dessus pour son plaisir.

- A-t-il une fois allumé les lumières de 'Hanouca ?, leur demanda le Rav de Berditchov.

- Rabbi, répondirent-ils tous en chœur, c'est un goy. Quel rapport entre lui et les lumières de 'Hanouca ?

- S'il en est ainsi, s'étonna le Rav, il ne sait pas du tout ce qu'est le désir ni le plaisir ! »

Il est possible que ce soit l'allusion du Beth Ayne au sujet de la fenêtre : on voulut montrer à Yossef à cet instant ce qu'étaient un désir et un plaisir véritables : l'allumage des lumières de 'Hanouca, et non pas des plaisirs aussi vils et bas que ceux dont il était question au même instant. A partir de cela, chacun pourra apprendre, face aux épreuves personnelles qu'il traverse, à



rechercher les plaisirs véritables et non des chimères sans consistance.

'Hanouca

« Un feu le précède et embrase ses oppresseurs tout autour » : accomplir le service d'Hachem avec un feu sacré, élan et vitalité

« Yaakov demeura dans le pays des pérégrinations de son père (...) » (37, 1)

« C'est comme un vendeur de lin, dont les chameaux arrivent chargés de balles de cette marchandise. Survient le forgeron qui se demande avec étonnement où l'on va pouvoir loger tout ce lin. Un homme astucieux lui répond : une seule étincelle de ton soufflet est capable de le consumer entièrement (...). » (Rachi)

On peut donner une explication de cette parabole grâce à l'enseignement de la Guemara suivant (Baba Batra 73b) : « Rabba Bar 'Hana dit : une fois, nous naviguions en bateau et nous vîmes un poisson sur lequel s'était amassé du sable de la mer et qui en était recouvert. De l'herbe avait même poussé sur lui, au point que nous pensâmes qu'il s'agissait de la terre ferme d'une île au milieu de la mer. Nous débarquâmes sur lui et nous fîmes cuire du pain et un repas sur son dos. Lorsque le feu le chauffa, le poisson se retourna, et si ce n'était un autre bateau qui passait à proximité, nous nous serions tous noyés en tombant de lui. »

Cette Guemara dissimule une allusion de taille : parfois, un homme est tellement misérable qu'il semble couché sur la terre au point que des herbes aient poussé sur lui. Il semble alors avoir perdu toute apparence humaine. Mais en réalité, il n'y a pas lieu de renoncer, car s'il se 'réchauffe' quelque peu, il reprendra vie et se 'retournera' entièrement. C'est ce que Rachi vient signifier : 'Une étincelle de ton soufflet est capable de tout embraser' : même si 'un amas' de lin recouvre cet homme de toute part, à savoir des 'amas' de fautes que le Satan lui a fait commettre,

malgré tout, 'une seule étincelle' qu'il rallumera en lui grâce à un élan sacré est capable de tout embraser et de le ramener à sa situation d'origine.

Le temps s'y prête : les jours de 'Hanouca possèdent la propriété miraculeuse de rallumer la lumière qui est en nous et de nous faire mériter grâce à cela une véritable résurrection spirituelle.

Les livres saints rapportent que l'essence même de la fête de 'Hanouca consiste à insuffler un élan nouveau à notre service d'Hachem pour l'accomplir avec entrain et chaleur. Les décisionnaires demandent, en effet, pourquoi 'Hanouca est consacré aux louanges et à l'expression de notre reconnaissance envers Hachem et non aux festivités à travers un festin de réjouissance, alors qu'à Pourim, il a été fixé que la joie se manifeste précisément de cette manière.

Le Ba'h (chap. 670) répond en disant que la raison essentielle du décret contre les juifs à Pourim provint de ce qu'ils prirent plaisir dans leurs **corps** en prenant part au festin d'Assuérus. Et puisque la faute fut commise par leur **corps**, ils furent punis par un décret d'extermination **physique**. C'est pourquoi ils jeûnèrent afin de mortifier leur **corps** jusqu'à l'annulation du décret. De ce fait, le jour de fête qui fut institué pour les générations comprend l'obligation de bien manger et boire, autrement dit d'assouvir des besoins du **corps**, afin de se souvenir du miracle qui eut lieu alors.

En revanche, à 'Hanouca, le décret contre les juifs était dû essentiellement à un relâchement dans le service d'Hachem. Ils furent donc punis par l'annulation du service d'Hachem qui concerne les besoins de l'**âme**. C'est ainsi que, comme nos Sages l'enseignent, les Grecs décrétèrent qu'il était désormais interdit d'apporter des sacrifices, d'allumer la Ménorah et souillèrent toutes les huiles. Lorsque les juifs se repentirent, ils durent donc faire don de leur **âme** pour le service Divin et Hachem les sauva également par l'intermédiaire des Cohanim, serviteurs d'Hachem au Beth Hamikdache, et à travers



le miracle des lumières de la Ménorah. Il fut ainsi fixé pour toutes les générations d'allumer des chandelles à cette même époque en souvenir de leur promptitude à avoir voulu donner leur âme pour l'accomplissement du service du Temple et de louer Hachem, qui représente une expression de l'âme, en chantant le Hallel.

Le Chem Mi Chemouël (Parachat Mikets 5680) pose une question à ce propos : il n'est mentionné nulle part que les Bné Israël avaient manqué d'apporter un sacrifice au Temple. Dès lors, en quoi s'étaient-ils relâchés dans le service d'Hachem ?

Il est donc certain, répond-il, que les Bné Israël offraient à cette époque tous les sacrifices. Seulement, "ils s'étaient relâchés", à savoir qu'ils accomplissaient leur service d'Hachem mécaniquement, sans aucun engouement ni sentiment intérieur. C'est pour cela que l'on décréta dans le Ciel que ce service soit annulé. Lorsque les 'Hachmonaïm se dévouèrent corps et âme pour renouveler le service du Temple, ils réparèrent par cela ce manque en prouvant que celui-ci était cher à leurs yeux au point d'être prêts à donner leur âme pour lui. C'est pourquoi Hachem manifesta Sa grandeur en les faisant miraculeusement vaincre les Grecs.

C'est pourquoi il faudra particulièrement veiller pour 'Hanouca, à accomplir la Mitsva de l'allumage avec toute la ferveur possible et le désir ardent de faire la volonté d'Hachem et non pas comme un geste machinal. Avant même l'allumage, on se préparera en réfléchissant au sens et à la sainteté de cette Mitsva, au feu sacré que l'on est sur le point d'allumer. Seule une préparation convenable sera en mesure de donner toute l'influence spirituelle qui émane de la Mitsva. Il est inutile de préciser que l'allumage lui-même devra être accompli avec crainte, mais aussi dans la joie, les louanges et les prières au Saint-Béni-Soit-Il.

Le Beth Avraham raconta qu'une fois son grand-père, le Yessod Haavoda, allait en chemin accompagné de son serviteur,

lorsque soudain une femme l'aborda et demanda qui des deux était le Rabbi (car elle ne le connaissait pas). Bien entendu, le serviteur désigna discrètement du doigt le Rav. Mais, à sa grande surprise, ce dernier tendit le doigt vers le serviteur. La chose se répéta plusieurs fois, jusqu'à ce que la malheureuse éclate en sanglots :

« De grâce, supplia-t-elle, je suis peinée, ne vous moquez pas de moi.

- Que désires-tu ?, lui demanda le Rav.

- J'ai une fille, répondit-elle, dont l'état spirituel s'est détérioré récemment et voilà qu'à présent, elle s'est enfuie de la maison pour abreuver son âme à d'autres services (que D. préserve) et tous mes efforts pour la faire revenir ont été vains. Ma souffrance est insupportable ! »

Le Yessod Haavoda écouta attentivement ces paroles qui sortaient du cœur et lui demanda :

« Avez-vous conservé, dans un endroit, des vêtements que la jeune fille a portés par le passé ?

- Oui, lui répondit la mère.

- Prenez-en un, lui dit le Rav, et confectionnez avec des mèches pour allumer les veilleuses de Chabbat. Vous verrez ainsi des miracles ! »

Dès qu'elle fut de retour chez elle, la femme suivit les instructions du Rabbi et le Chabbat suivant, elle alluma les veilleuses avec les mèches ainsi confectionnées.

Au milieu du repas de Chabbat, la jeune fille fit irruption chez ses parents en pleurant sans pouvoir s'arrêter. Elle annonça qu'un mauvais esprit l'incitant à fauter s'était emparé d'elle et qu'elle regrettait à présent tout ce qu'elle avait fait. La mère et la fille tombèrent dans les bras l'une de l'autre et cette dernière revint entièrement dans le droit chemin. Grâce à leur sainteté, les lumières possèdent la force de ramener les âmes perdues à leurs racines. Le Beth Avraham conclut en disant :



« C'est pour cela que l'on prononce la bénédiction "Léadlik Ner Chel Chabbat" et à 'Hanouca celle "Léadlik Ner 'Hanouca", car

celui qui s'est égaré est en mesure de rallumer en lui son étincelle intérieure grâce aux lumières de la Mitsva. »

